

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignéres Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29 FAX : 02 43 04 35 73

**Extrait du Registre des Délibérations**

**Séance du 8 février 2022**

**Convocation du : 24 janvier 2022**

Membres en exercice : 14

Membres présents : 12

Votants : 12

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR GESLAIN DENIS, MR CHARLES DOMINIQUE, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE,

Absents Excusés : MME CONNEAU MARIE, MR HARTOUT PETER

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

**CS2022-004 Approbation avenant n°1 - Marché Le Pont de Couterne**

Monsieur le Président,  
informe les membres de l'assemblée que les travaux touchent à leur fin et les invitent à approuver l'avenant n°1 au marché de l'entreprise STURNO du fait de la demande du syndicat concernant le renouvellement jusqu'au compteur pouvant être en partie privée avant de sortir le comptage en limite publique ce qui engendre une plus-value de 11554.69 € H.T (13865.63 € T.T.C)

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents,  
Approuve cet avenant qui porte le marché de 206 694.18 € H.T à 218 248.87 € H.T (261 898.64 € TTC) et autorise Monsieur le Président à le signer.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 8 février 2022.

Le Président,  
J.-L. LECOURT

